

## ANTICIPER LES RISQUES CYBER ET SE PROTÉGER JURIDIQUEMENT EN AMONT

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA450	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	761,00 €

### LIEUX ET DATES :

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Cibler les principaux enjeux des risques cyber
- Identifier les risques
- Identifier les conséquences
- Comprendre l'exposition aux risques cyber
- Savoir préparer un plan d'action d'anticipation
- Mettre en place ce plan d'action

#### **Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations  
ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

Fournir une approche globale et synthétique des risques cyber

Fournir des retours d'expériences pratiques

Compléter une expertise technique ou une formation technique par les enjeux juridiques liés aux risques cyber

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

### A. Typologies de risques cyber

1. Diversité des risques eux-mêmes (panorama rapide des principales cyber-attaques)

2. Diversité des sources : externes et internes

### B. Conséquences de ces risques

1. Conséquences immédiates sur l'activité

2. Conséquences sur l'entreprise : atteinte à l'image

3. Conséquences juridiques : sanctions et recours

### C. Sécuriser juridiquement son activité : documentation interne

1. Détermination des process et documentation utile

2. Focus sur la gestion des accès (mots de passe ou équivalents)

3. Focus sur les contrôles : d'activité ou de modification dans l'activité

4. Guides de bonnes pratiques / bonnes conduites

### D. Limiter son exposition : la sensibilisation voire la formation

1. Sensibilisation permanente mais efficace

2. Formation ciblée et utile

3. Contrôle de l'efficacité des mesures : tests

4. Documentation et suivi des mesures prises : point clé souvent oublié

### E. Anticiper les recours administratifs ou judiciaires

1. Veille contractuelle : limiter le risque de recours des cocontractants

2. Information et publicité : limiter le risque de recours des tiers / clients

3. Dossiers de preuve : limiter le risque de condamnation

4. Assurance : limiter le risque financier

### F. Anticiper une crise cyber : plan de gestion de crise

1. Qu'est-ce qu'une crise cyber ?

2. Point de départ : déterminer le pivot/référent de la gestion de crise

3. Identifier chaque enjeu et la personne habilitée à le gérer (technique, juridique, financier, de communication ...)

4. Prédéterminer les implications d'un travail en « mode dégradé »

5. Identifier le moment de la sortie de crise : point clé d'une bonne gestion de crise

6. Eprouver régulièrement le plan de gestion de crise

### G. Documenter les crises (cyber, judiciaires ou administratives)

1. Pour assurer un suivi

2. Pour en tirer les conséquences

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**

- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**

- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire**

remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## PUBLIC

Directions juridiques  
Risk manager  
DPO  
Directions conformité  
Chargés d'affaires  
Souscripteurs

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap** : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Gérer des risques d'entreprise

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

761,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/12/2024 à 09:23